Un CLUB pour se faciliter la **GESTION**

e Club des utilisateurs d'Arc-en-Self, créé en 1993, est une association loi de 1901, indépendante de la société Alise, et qui rassemble les intendants et utilisateurs d'Arc-en-Self de toute la France.

Chaque région compte en effet un délégué chargé d'informer les adhérents sur le plan local. L'objectif du Club des utilisateurs d'Arc-en-Self est d'adapter et de développer le logiciel dans le cadre de la restauration collective et de la gestion des établissements scolaires grâce à :

- l'organisation de colloques en vue de faciliter la rencontre et l'information des utilisateurs du système,
- la création et l'animation de groupes de travail ayant pour but de définir les améliorations à apporter aux fonctionnalités existantes, d'en définir de nouvelles et de participer à leur conception,
- la publication de la *Lettre* du Club Arc-en-Self dans les milieux scolaires et administratifs, véritable lien privilégié entre les adhérents,
- l'organisation de voyages d'étude.

CINO RAISONS DE REJOINDRE LE CLUB

- 1- Échanger autour de préoccupations professionnelles communes
- 2- Partager son expérience du logiciel Arc-en-Self entre adhérents et avec la société Alise
- 3- Exprimer des souhaits quant à l'évolution du produit
- 4- Obtenir des réponses aux questions que l'on se pose et auxquelles d'autres ont répondu
- 5- Projeter son système dans l'avenir

éditorial Portrait chinois

Parenthèse inattendue

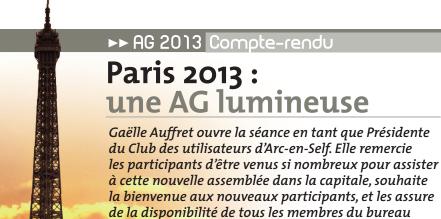
es cigales de l'été se sont tues et les fourmis de l'automne sont de nouveau à l'œuvre dans les bureaux d'intendance. Au fait, dans votre univers professionnel, si vous étiez un animal, lequel seriez-vous ? Le petit reporter du club AES vous informe : Les dames ont plutôt parlé de l'abeille nourricière multitâche

qui ne cesse de s'occuper des autres, ou bien de l'écureuil qui s'acharne à ramasser des noisettes pour adoucir les fins de mois difficiles. Elles ont évoqué le moineau, qui picore inlassablement toute la journée, le perroquet, qui répête les mêmes consignes à longueur d'année, ou le suricate, pour son comportement altruiste et son sens de l'observation. Pendant ce temps, les collègues masculins se voyaient davantage en cheval de trait effectuant son dur labeur, en destrier de course, pour franchi aisément les obstacles posés sans se laisser déconcentrer, ou bien encore en bœuf, qui avance sous le joug lentement, pesamment, accablé par la tâche. Et si vous étiez une musique ? Envie d'harmonie ? Vous plébiscitez alors volontiers la symphonie ou bien le quatuor à cordes, parce qu'il faut écouter pour jouer ensemble, et que l'on doit tous suivre une partition et l'interpréter avec sensibilité. Pour se faire entendre, il faut monter le ton ; certains joueraient donc le Boléro de Ravel pour le crescendo, d'autres tiendraient un rôle tantôt calme tantôt enflammé dans un opéra lyrique.

Et si vous étiez un vêtement ? « Une casquette! » La réponse fuse, tellement elle est évidente pour un collègue, qui en change plusieurs fois par jour. Un bleu de travail pour se protéger des agressions, une veste car c'est "classe", une soutane, parce que l'on est dans les ordres et sous les ordres... À vous de trouver votre costume sur mesure!

PS : Merci à tous les collègues qui se sont prêtés au jeu.

→ Gaëlle Auffret





INNOVATION 2013 : les ateliers de travail ont eu lieu le jeudi 6 juin après-midi.

Les participants y ont débattu, par groupes d'environ 20 personnes, des thèmes suivants :

- Les paiements dématérialisés
- Les chartes régionales
- Un premier bilan de la RCBC
- Le maquis des sorties scolaires
- Le traitement des caisses de solidarité
- Les fonctionnalités d'AES pour demain
 Le traitement des cas "sociaux" comme gros consommateurs de temps pour les gestions

L'assemblée plénière s'est déroulée le lendemain, vendredi.

▶ JOUR 1 Réunion des groupes de travail



LES PAIEMENTS DÉMATÉRIALISÉS

PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Les établissements insistent sur la nécessité de mise en place d'un échéancier annuel qui tient compte, sur le dernier mois de chaque trimestre, des régularisations éventuelles : remises d'ordre, remises de principe, etc. Les taux de satisfaction de familles comme des gestionnaires concernés semblent très élevés.

PAIEMENT PAR INTERNET

Ce procédé a le vent en poupe ; il a, notamment, la faveur des Trésoreries Générales (TG), qui voient en ce choix opéré par les établissements un moyen de réduire le temps passé à l'enregistrement des chèques. Les gestionnaires y ont aussi de plus en plus recours, car ils espèrent ou constatent : un gain de temps,

- une limitation des tâches lourdes, répétitives et fastidieuses
- une diminution du risque comptable : manipulation de chèques, erreurs d'envoi, gestion d'espèces (lourde en termes de quittance, de manipulation et de contrôle).

Avantage également maintes fois évoqué de ce mode de paiement : pas de rejet d'impayés (contrairement aux prélèvements).

Enfin, dernière qualité mise en exergue : simplicité pour récupérer les paiements et mettre à jour automatiquement les créances grâce au module de synchronisation d'Arc-en-Self.

Les démarches pour mettre en place le paiement par Internet ont été détaillées par plusieurs intervenants, qui ont insisté sur la mise en concurrence nécessaire des prestataires bancaires. Un établissement indique notamment avoir obtenu des réductions importantes grâce à cette consultation.

L'importance de réaliser un rétroplanning détaillant chaque étape a été évoquée : consultation prestataires, information du conseil d'administration, prise de contact avec la TG pour ouverture du compte commerçant, informations des familles, tests et mise en service... Autant d'opérations qui se déroulent alors sereinement.

La mise en place serait sûrement plus efficace pour la rentrée avec l'ensemble des procédures d'inscription. Envoyez à chaque famille ses codes pour optimiser les chances de succès.

Bémols avancés par certains :

- le paiement par Internet semble difficile à mettre en place pour des familles en difficulté financière,
- il est plus lourd à gérer, s'agissant du suivi du compte TG.

Peu de généralisation à attendre sur ce thème. Séquence échanges et prise de conscience que son voisin vit parfois une réalité pire que la sienne...

Chacun a pu faire état des pratiques imaginées par ses autorités de tutelle et le constat est évident : les modus operandi sont très différents d'une région ou d'un département à l'autre, et l'imagination, ou la volonté d'originalité, n'ont, semble-t-il, pas de limite.

■ aides directes,

- aides à partir de l'analyse de la feuille d'imposition,
- aides en fonction du nombre de repas pris, aides en pourcentage sur le repas,
- aides uniquement pour les élèves boursiers,
- fixation d'un tarif maximum pour les repas,
- mise en place d'une carte jeune (région Midi-Pyrénées),
- fonds sociaux en hausse ou en baisse selon les collectivités,
- etc

Alise met à jour chaque année les règlements édictés par les régions et les départements pour les incorporer dans son module de gestion des frais scolaires. L'harmonisation en la matière ne serait qu'un vœu pieux.

> UN PREMIER BILAN DE LA RCBC

Un "cri", mais pas de joie, pour ce thème. Certains gestionnaires font part des difficultés qu'ils rencontrent, déplorent notamment un temps plus long pour saisir les commandes et les mandats...

L'impact sur la restauration est jugé par une majorité comme faible, la présentation semble plus lisible pour les enseignants, mais peu de participants de conseils d'administration ont montré un intérêt plus marqué sur la présentation du budget. À titre d'anecdote, les chefs de travaux dans les lycées professionnels semblent être des nostalgiques de leur ancien chapitre "J1", qui regroupait les crédits du secteur professionnel.

Tous les gestionnaires s'accordent à attendre des améliorations, s'agissant des fonctionnalités proposées.

Des débats ont eu lieu concernant la mise en "service annexe" du service de restauration et d'hébergement (SRH), avec son inventaire des avantages et inconvénients des situations comparées.

Avant : un budget unique, un compte financier unique et, incidemment, pas de problème de trésorerie et une possibilité d'isoler le solde de ce service dans le fonds de roulement.

Aujourd'hui: une réelle possibilité d'investissement, mais la gestion de deux budgets, de deux comptes financiers et une fragilité de la trésorerie. Pour ceux qui ne l'ont pas fait, il convient d'associer au 7062 (fourretout) des codes activités en recette pour mieux s'y retrouver.

Tout le monde fut unanime pour souligner la grande faiblesse de la politique de projets et de prévisions.

Là encore, les échanges sont l'occasion de mettre en exergue la grande disparité des pratiques.

Un gestionnaire en a profité pour s'étonner, dans son établissement, du pourcentage relativement élevé affecté aux voyages et sorties scolaires par rapport au budget des activités pédagogiques

Là où tout le monde se retrouve, c'est pour affirmer qu'Arc-en-Self peut s'avérer d'une grande aide pour faciliter la gestion financière d'un voyage avec, cependant, deux écoles :

- la création d'une créance et son suivi jusqu'à l'encaissement
- ou le seul suivi des encaissements.

En ces périodes de vaches maigres, beaucoup découvrent la caisse de solidarité. Certains la pratiquent depuis longtemps déjà pour pallier l'appauvrissement des fonds sociaux, mais l'alimentent de différentes manières : • versement des reliquats voyages, reliquat du compte repas en fin de scolarité avec l'accord préalable des familles,

- appel à dons,
- appel à des versements facultatifs en début d'année, au moment de l'inscription
- versement du FSE ou de la Maison des lycéens
- versement des pourboires de la restauration (lycée hôtelier)

L'utilisation des sommes collectées, avec le regard averti des assistantes sociales, se suit en comptabilité de l'ordonnateur en VE 6578 et en comptabilité générale, au 4672. Un bilan financier doit être présenté chaque année au conseil d'administration pour rendre compte des aides attribuées. Ce traitement de la caisse de solidarité vient, bien sûr, s'ajouter au suivi des autres fonds sociaux, mais aujour-d'hui, cette possibilité d'aide supplémentaire dédiée aux familles les plus fragiles est jugée quasi indispensable par les débatteurs.



Sept thèmes traités par sept groupes de travail.

> LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

Outre la présentation des dernières réalisations d'Alise, dont l'Espace famille restauration sur Internet, permettant à tout un chacun de s'informer 24 h/24 des éléments de son compte restauration et d'éventuelles absences de ses enfants au self, les conférenciers ont souhaité le développement de nouvelles applications Alise :

- pour gérer des clés ; la réflexion porte sur une gestion simple des clés jusqu'à la gestion des barillets et l'ouverture de portes à l'aide d'une carte ou d'un autre objet.
- pour gérer la réservation de repas à la prestation sur le Net



Travail, oui, mais convivialité aussi!



Le **vendredi 7 juin** s'est tenue l'Assemblée plénière, durant laquelle la synthèse des travaux de groupe de la veille (compte-rendu pages 2 et 3) a été effectuée.

- Une présentation sommaire du nouveau site internet du Club, www.clubarcenself.fr, est proposée (encadré ci-contre). Les premières impressions sont bonnes. Reste. désormais, à enrichir son contenu. Avis aux volontaires!
- L'avancement du quide des procédures de contrôle incontournables de vérification des données comptables **d'AES** a été présenté par Annie Barthelemy et Marie-José Bourgeois. La trame est finalisée. Reste à remplir les contenus de chaque chapitre. L'objectif étant de proposer un document simple et complet lors du prochain exercice scolaire.

Vient alors la première formalité: le vote du procès-verbal de l'AG 2012 à Nantes -> voté à l'unanimité.

Deuxième formalité administrative, le vote du bilan 2012 (voir Lettre du club n°16). L'exercice 2012 présente un excédent de 7 176,83 euros, qui, ajouté aux réserves des exercices précédents, porte leur niveau à 84 066,48 euros.

-> voté à l'unanimité.

L'association n'ayant pas vocation à thésauriser, deux axes d'utilisation des fonds ont été présentés aux membres : 1/ Diminuer le montant annuel de la cotisation 2014 de 160 à 150 euros, 2/ Financer des formations groupées pour les gestionnaires découvrant Arc-en-Self dans leur établissement. -> Ces deux propositions ont obtenu l'assentiment de l'unanimité moins une voix.

Troisième et dernière formalité :

la présentation des résultats du vote électronique des membres du bureau, qui a eu lieu du 21 mai au 4 juin sur le nouveau site du Club. Sont élus au bureau du Club (détail des résultats sur ww.clubarcenself.fr):

- Auffret Gaëlle
- · Piéri Céline
- · Pizzato Odile
- · Bourgeois Marie-José
- Divay Marcel
- · Nicolas Sarah

Clôture de l'Assemblée générale :

Il est 17 heures. Gaëlle Auffret remercie au nom de tous les participants Odile Pizzato pour la nouvelle excellence de son organisation, et l'ensemble des participants pour la qualité de leurs contributions aux débats. L'assemblée générale du Club Arc-en-Self est déclarée close le vendredi 7 juin 2013 à 16 heures.

Rendez-vous est donné pour l'assemblée générale 2014, début juin, à Lille.

200M SUR..



Clubarcenself.fr attend votre visite

Il est né début avril. mesure 1 000 pixels, pèse 200 Mo, et se porte comme un charme! Il attend votre visite, si ce n'est déjà fait, à l'adresse suivante : www.clubarcenself.fr.

Notre nouveau bébé, régulièrement mis à jour, a été conçu dans le souci de rester en contact, celui de s'informer, échanger, partager, bref, mieux communiquer. Une partie publique permet à chaque internaute de découvrir le club, son fonctionnement, sa structure, ses événements, ses outils, son intérêt.

Carré VIP

Une partie privée, réservée aux adhérents – qui doivent s'inscrire en ligne – donne accès à des informations plus confidentielles. C'est d'ailleurs dans cet espace que le module de vote a permis l'élection en liane du bureau du club au printemps. Parmi les toutes dernières mises à jour, vous découvrirez les comptes-rendus détaillés des réunions régionales des utilisateurs qui se sont tenues en 2013.

Vos correspondants

Le club compte huit correspondants régionaux et une responsable de la logistique. C'est désormais sur le site que vous trouverez leurs coordonnées, trombinoscope à l'appui!

Nous attendons vos idées, remarques et contributions pour bien le faire grandir!

